

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTONIN

SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ANTONIN  
DÛMENT CONVENU PAR ÉCRIT, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2008, À 20  
HEURES, AU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT SITUÉ AU 305 RUE  
PRINCIPALE, SAINT-ANTONIN, LIEU ORDINAIRE DES SESSIONS DE CE  
CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

LE MAIRE :	RÉAL	THIBAULT
LES CONSEILLERS :	MARIO	FORTIN
	RÉAL	LANDRY
	EUGÈNE	LAROCHELLE
	RENÉ	BOISMENU

TOUS MEMBRES DU CONSEIL ET FORMANT QUORUM SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE M. LE MAIRE.

SONT ABSENTS :

LES CONSEILLERS :	MARCO	DESPRÉS
	DENIS	FORTIN

---

2008-04-158 OUVERTURE DE LA SESSION

La session débute à 20 heures par une prière. Le maire Réal Thibault rédige le  
procès-verbal, et la directrice générale/secrétaire-trésorière Gina Dionne  
rédige le procès-verbal.

2008-04-159 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour. Il est proposé par René Boismenu, appuyé  
par Réal Landry, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter  
l'ordre du jour tel que décrit dans l'avis normal de convocation.

2008-04-160 ACCEPTATION DES PRIX PAR LOTS  
PROJET DE CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL

**CONSIDÉRANT QUE** le groupe Roche, ingénieurs-conseils, a été mandaté pour  
demander des soumissions par lots de travail pour le projet de construction du  
garage municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** les documents de soumission ont été déposés par Roche  
et que les prix reçus ont été examinés par le Conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Landry, appuyé par René Boismenu,  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'accepter les soumissions les plus basses telles que présentées sur un  
résumé préparé par Roche, dont une copie est jointe à la présente  
résolution;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de  
la Municipalité de Saint-Antonin, les contrats d'exécution des travaux  
pour chaque lot de travail.

2008-04-161

**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS  
PAVAGE DES RUES DU COUVENT ET LANDRY**

**CONSIDÉRANT QUE** des soumissions ont été demandées, par voie d'invitation écrite, pour des travaux de pavage dans les rues Landry et du Couvent;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule soumission a été reçue dans le délai prévu à cette fin;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Landry, appuyé par Mario Fortin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission au montant de 24 316.25\$, taxes en sus.

2008-04-162

**AUTORISATION DE SIGNATURES - ENTENTE  
AVEC M. HILAIRE LAVOIE POUR L'OBTENTION D'UNE  
SERVITUDE DE PASSAGE (CONDUITE GRAVITAIRE)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a pris connaissance de l'entente à intervenir entre la Municipalité et 2 propriétaires relativement à l'obtention d'une servitude de passage pour l'installation d'une conduite gravitaire sur une partie des lots 9A et 9B;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal en accepte le contenu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par René Boismenu, appuyé par Mario Fortin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente.

2008-04-163

**AUTORISATION DE SIGNATURES - ENTENTE AVEC  
UN PROMOTEUR POUR DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a pris connaissance de l'entente à intervenir entre la Municipalité et 8191-06-8580 pour le prolongement du développement domiciliaire situé à l'ouest de la route de l'Église sur les lots 71-P, 73-P et 75-P;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par René Boismenu, appuyé par Eugène Larochelle, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de porter le dossier à l'étude, et d'autoriser un conseiller et le directeur des travaux publics Jean Labonne à rencontrer le promoteur pour établir les obligations de chacune des parties.

2008-04-164

**AFFAIRES NOUVELLES :**

Aucun item n'est ajouté.

2008-04-165

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions porte sur les sujets suivants :

- l'emplacement du garage municipal projeté;
- l'aide financière à être confirmée pour la construction du garage municipal; en un ou plusieurs versements;
- le contrat de gérance de construction du garage municipal projeté.

2008-04-166

**CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION**

Le conseiller Mario Fortin propose la clôture de la session. La session est levée à 20 h 35.

**Adopté à Saint-Antonin,  
Ce 22 avril 2008**

**RÉAL THIBAULT, MAIRE  
GINA DIONNE D.G./ SECR.-TRÈS**

---

**Maire**

---

**Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière**